

RECTIFICATIFS**Rectificatif à la décision EUPOL RD Congo/1/2010 (2010/609/PESC) du Comité politique et de sécurité du 8 octobre 2010 relative à la nomination du chef de la mission EUPOL RD Congo**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 266 du 9 octobre 2010)

Page 60, à l'article 2, premier alinéa:

au lieu de: «La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.»

lire: «La présente décision entre en vigueur le 1^{er} octobre 2010.»
